



**Rapport au Conseil de la Commission de coopération environnementale  
sur les activités du Comité consultatif public mixte  
depuis juillet 2015**

Le présent tableau donne au Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) un aperçu des activités du Comité consultatif public mixte (CCPM) depuis la session ordinaire du Conseil de juillet 2015, et ce, afin d'éclairer les discussions que ces deux entités tiendront durant leur réunion annuelle en 2016.

*Prière de noter que le CCPM a entrepris ces activités conformément au paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), lequel dispose que le CCPM « pourra fournir des avis au Conseil sur toute question relevant du présent accord, [...] ainsi que sur la mise en œuvre et le développement du présent accord. Il pourra exercer telles autres fonctions que lui confiera le Conseil », et conformément au paragraphe 16(5), lequel dispose que le CCPM « pourra fournir au Secrétariat toutes informations pertinentes, techniques, scientifiques ou autres, notamment pour l'établissement d'un dossier factuel en vertu de l'article 15. Le Secrétariat transmettra au Conseil copies desdites informations ».*

Il faut également noter que la politique interne du Conseil concernant ses réponses aux avis du CCPM prescrit qu'une telle réponse doit avoir lieu **dans les huit semaines suivant la réception d'un tel avis.**

Activité du CCPM et contexte	Description	État d'avancement ou résultat
<b>JUILLET 2015</b>		
<b>Session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 15-02</b> « L'eau et les changements climatiques : s'adapter grâce aux infrastructures vertes » Tenue à Boston, au Massachusetts, les 14 et 15 juillet 2015	Le forum public réunissait des dirigeants, des organisations non gouvernementales, des experts universitaires et des membres du public de l'ensemble de la région; les participants ont discuté de la façon dont on a utilisé les infrastructures vertes et l'aménagement du territoire à l'échelle de l'Amérique du Nord pour gérer les effets de l'évolution des eaux de ruissellement en milieu urbain et rural.  En particulier, les participants ont examiné les bienfaits conjoints des approches proposées pour la santé humaine, notamment en ce qui concerne le traitement des eaux usées, la restauration de la qualité de l'eau, l'accès à une eau saine et la réduction des îlots de chaleur, de même que la conservation de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	À la suite de la session, les membres du CCPM ont convenu de formuler l' <b>avis au Conseil n° 15-04</b> : Objet : Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à Boston, en juillet 2015, sur le thème « L'eau et les changements climatiques : s'adapter grâce aux infrastructures vertes » <i>(Transmis le 23 novembre 2015)</i>
<b>AOÛT 2015</b>		
<b>Lettre au Conseil</b> Lettre au ministre Guerra <i>(Transmise le 17 août 2015)</i>	La lettre du CCPM adressée au ministre Guerra visait à obtenir des renseignements sur l'évolution du processus de sélection du prochain directeur exécutif de la CCE et offrait au Ministre le soutien du CCPM à cet égard.	

<b>SEPTEMBRE 2015</b>		
<b>Lettre au Conseil</b> Lettre au ministre Pacchiano (Transmise le 8 septembre 2015)	Le Mexique ayant annoncé la nomination du ministre Pacchiano, la lettre du CCPM demandait des renseignements sur l'évolution du processus de sélection du prochain directeur exécutif de la CCE et réitérait le soutien du CCPM à cet égard.	Le Conseil a annoncé la nomination de César Rafael Chávez à la fonction de directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord. Le mandat de M. Chávez débutera le 16 janvier 2016.
<b>OCTOBRE 2015</b>		
<b>En réponse à :</b> Avis au Conseil n° 15-01 Objet : Consultation publique du CCPM au sujet du Plan opérationnel pour 2015 et 2016 (Transmis le 4 mai 2015)	Ayant procédé à une consultation publique sur les projets proposés dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016, les membres du CCPM ont soumis à l'examen du Conseil une série de recommandations et d'observations, incluant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commentaires généraux à propos des travaux concertés envisagés</li> <li>• Commentaires particuliers sur plusieurs des propositions de projet</li> </ul>	<b>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 15-01</b> Objet : Consultation publique du CCPM au sujet du Plan opérationnel pour 2015 et 2016 (Réponse reçue le 2 octobre 2015)  Le Conseil a répondu en examinant les recommandations présentées dans l'avis. Il a donné plus de précisions sur les initiatives proposées dans le cadre de chacun des projets mentionnés dans l'avis et il a reconnu l'importance de la participation des intervenants aux travaux de la CCE.
<b>En réponse à :</b> Avis au Conseil n° 15-03 Objet : Observations et recommandations découlant de l'atelier du CCPM sur la croissance verte et la compétitivité durable en Amérique du Nord, qui s'est tenu en avril 2015 à Monterrey (Nuevo León), au Mexique (Transmis le 25 mai 2015)	À la suite des discussions tenues lors de la réunion du CCPM à Monterrey, au Mexique, les membres du CCPM ont convenu d'adresser un avis au Conseil incluant des recommandations formulées par les experts invités et les membres du public,	<b>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 15-03</b> Objet : Observations et recommandations découlant de l'atelier du CCPM sur la croissance verte et la compétitivité durable en Amérique du Nord, qui s'est tenu en avril 2015 à Monterrey (Nuevo León), au Mexique (Réponse reçue le 15 octobre 2015)  Le Conseil a répondu à l'avis en souscrivant à l'importance : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la gestion efficace des ressources hydriques dans le contexte des changements hydroclimatiques;</li> <li>• de l'application de pratiques exemplaires en matière d'utilisation, de restauration et de gestion des terres, dans le contexte d'une utilisation judicieuse de l'eau;</li> <li>• de l'élaboration de partenariats stratégiques avec des intervenants clés et de la diffusion des connaissances, entre autres.</li> </ul>
<b>Réunion du CCN et du CCG américains</b> Tenue le 23 octobre 2015	Représentant le président du CCPM, Gustavo Alanís-Ortega, Robert Varney a rendu compte des activités du CCPM depuis la dernière réunion du CCN et du CCG américains, traitant notamment des éléments suivants :	<i>Périodique</i>

<i>(Téléconférence)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les sessions ordinaires n<sup>os</sup> 15-01 et 15-02 du CCPM;</li> <li>• les séances de travail du CCPM;</li> <li>• les avis du CCPM au Conseil n<sup>os</sup> 15-01, 15-02 et 15-03;</li> <li>• les lettres du CCPM au Conseil;</li> <li>• la session n<sup>o</sup> 15-03 avec les représentants suppléants des Parties;</li> <li>• l'élection d'un président du CCPM pour 2016 et la nomination de nouveaux membres du CCPM.</li> </ul>	
<b>Réunion conjointe du représentant suppléant du Mexique, du Comité général permanent, du président du CCPM et des spécialistes mexicains sur les connaissances écologiques traditionnelles</b> 28 octobre 2015 Mexico, Mexique	La réunion avait pour objet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de présenter la structure et le fonctionnement de la Commission de coopération environnementale (CCE) au Groupe de spécialistes mexicains sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET);</li> <li>• de cerner des possibilités de collaboration avec le CCPM;</li> <li>• de donner un aperçu des projets compris dans le Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016.</li> </ul>	La réunion a permis d'obtenir des renseignements supplémentaires sur le bagage de connaissances des spécialistes en vue de déterminer les domaines dans lesquels ils pourraient contribuer aux activités futures de la CCE.
<b>NOVEMBRE 2015</b>		
<b>Séance de travail à huis clos du CCPM</b> Réunion sur la planification stratégique 5-6 novembre 2015 Montréal (Québec), Canada	La réunion avait pour objet de discuter des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les projets compris dans le Plan opérationnel pour 2015 et 2016;</li> <li>• les prochaines étapes dans la collaboration entre les membres du CCPM et le Groupe de spécialistes sur les CET;</li> <li>• des questions administratives intéressant le CCPM, notamment l'élection d'un président du CCPM pour 2016.</li> </ul> Plus précisément, les questions suivantes ont été abordées dans le cadre de la réunion : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un exposé détaillé et un examen des tâches/activités à venir dans le cadre de chacun des nouveaux projets;</li> <li>• un aperçu des budgets de la CCE et du CCPM pour 2016;</li> <li>• la tenue d'une réunion avec les services de communication et d'information de la CCE au sujet d'un plan/d'une stratégie du CCPM en matière de communications pour 2016;</li> <li>• la présentation du nouveau site Web de la CCE par l'équipe des services d'information et de développement Web;</li> <li>• l'état d'avancement des travaux dans le cadre du processus des communications sur les questions d'application;</li> </ul>	À la suite de la session, les membres du CCPM ont convenu de formuler <b>l'avis au Conseil n<sup>o</sup> 15-05</b> : Objet : Conclusions de la réunion de planification que le CCPM a tenue à Montréal en novembre 2015 <i>(Transmis le 8 décembre 2015)</i>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élection d'un président du CCPM pour 2016 (Canada);</li> <li>• une vue d'ensemble des mesures du rendement concernant le CCPM;</li> <li>• une discussion sur les sessions ordinaires du CCPM en 2016;</li> <li>• une discussion sur la mobilisation du Groupe de spécialistes sur les CET.</li> </ul>	
<b>Lettre à la directrice exécutive</b> 5 novembre 2015	La lettre adressée par le CCPM à la directrice exécutive sortante, M <sup>me</sup> Irasema Coronado, remerciait celle-ci pour les travaux accomplis durant son mandat de trois ans.	<i>Transmise le 5 novembre 2015</i>
<b>Lettre au Conseil</b> Présidente du CCPM pour 2016 <i>(Transmise le 10 novembre 2015)</i>	Le président du CCPM pour 2015, Gustavo Alanís-Ortega, avisait officiellement le Conseil du fait que M <sup>me</sup> Lindsay Brumwell, du Canada, avait été élue présidente du CCPM pour 2016 et que son mandat débiterait le 1 <sup>er</sup> janvier 2016.	<i>Transmise le 10 novembre 2015</i>
<b>Avis au Conseil n° 15-04</b> Objet : Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à Boston, en juillet 2015, sur le thème « L'eau et les changements climatiques : s'adapter grâce aux infrastructures vertes » <i>(Transmis le 23 novembre 2015)</i>	L'avis au Conseil n° 15-04 contenait une série d'observations et de recommandations issues des commentaires formulés par les spécialistes invités et les participants aux ateliers de Boston. Ces observations et recommandations comprenaient notamment les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CCPM croit que le Conseil peut et devrait recenser, à l'aide de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, les zones vulnérables qui pourraient retirer des avantages de l'aménagement d'une infrastructure verte, ainsi que déterminer les types d'infrastructure verte qui peuvent aider les collectivités à devenir résilientes, en fonction de leurs propres besoins et capacités.</li> <li>• Le Conseil pourrait aussi appuyer des mécanismes permettant de recueillir et de diffuser de l'information sur des expériences et des cas de réussite tels que ceux dont le CCPM a pris connaissance à Boston, au sein des administrations nationales et chez les citoyens aux échelons régional, national et local.</li> <li>• Les membres du CCPM ont également recommandé que le Conseil veille à ce que les efforts concertés en Amérique du Nord visent en priorité les collectivités marginalisées et économiquement défavorisées, notamment les collectivités tribales et autochtones.</li> <li>• Ils ont également souligné la nécessité d'élaborer des approches d'adaptation à la fois transversales et intégrées, faisant entrer en jeu de multiples ordres de gouvernement.</li> </ul>	Une réponse du Conseil a été reçue le 4 avril 2016 ( <i>voir la description dans la section portant sur avril, plus loin</i> ).
<b>DÉCEMBRE 2015</b>		
<b>Avis au Conseil n° 15-05</b>	L'avis du CCPM au Conseil n° 15-05 contenait les observations et	Une réponse du Conseil a été reçue le 9 juin 2016 ( <i>voir la</i>

<p>Objet : Conclusions de la réunion de planification que le CCPM a tenue à Montréal en novembre 2015 (Transmis le 8 décembre 2015)</p>	<p>recommandations suivantes à la suite de la réunion de planification tenue par le CCPM en novembre 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Secrétariat devrait continuer à peaufiner l'évaluation des répercussions du travail de la CCE en incluant des indicateurs réalistes des répercussions et, dans les cas où c'est possible, en évaluant les aspects qualitatifs du travail de la CCE.</li> <li>• Les membres du CCPM ont réitéré qu'il faudrait que la CCE redevienne pleinement provisionnée le plus rapidement possible, et que le financement intégral de la CCE est un moyen de créer à l'échelle régionale un effet multiplicateur par rapport aux travaux effectués à l'égard des priorités nationales des Parties.</li> <li>• Le Conseil devrait enjoindre au Secrétariat de communiquer le modèle de coopération régionale de la CCE dans le domaine de l'environnement, en nouant des liens avec des agences et organisations régionales et internationales pertinentes, et devrait enjoindre aux organismes, ministères et secrétariats nationaux des trois pays de mettre en évidence la CCE et ses programmes dans les cas pertinents par rapport à leurs propres initiatives.</li> <li>• Le CCPM félicitait le Conseil pour la création du Groupe de spécialistes sur les CET.</li> </ul>	<p><i>description dans la section portant sur juin, plus loin).</i></p>
<p><b>Lettre au Conseil</b> Nominations en attente des membres canadien et mexicain (Transmise le 9 décembre 2015)</p>	<p>La lettre du CCPM adressée au Conseil demandait des renseignements à propos des nominations en attente des membres canadien et mexicain du comité, en insistant sur l'importance que l'effectif du CCPM soit complet, surtout à la lumière des nombreux changements et des nombreuses possibilités qui attendent la Commission en 2016. Cette lettre a également constitué une occasion de souhaiter la bienvenue et d'adresser des félicitations aux membres du Conseil récemment nommés, soit M<sup>me</sup> McKenna et M. Pacchiano Alamán.</p>	<p><i>Aucune réponse reçue jusqu'à présent</i></p>
<p><b>Réunion conjointe des représentants suppléants, du Secrétariat et du CCPM</b> Téléconférence concernant la mobilisation du Groupe de spécialistes sur les CET 18 décembre 2015</p>	<p>La téléconférence avait principalement pour objet d'échanger des points de vue sur les moyens de favoriser la mobilisation et la participation du Groupe de spécialistes sur les CET aux activités de la CCE, en application du mandat de ce groupe qui consiste à formuler « des avis au Conseil en collaboration avec le CCPM, conformément au paragraphe 5(1) des <i>Règles de procédure</i> dudit Comité, afin de trouver des possibilités d'appliquer des CET aux recommandations concernant les activités et les orientations de la CCE ».</p>	<p>Les Parties ont convenu de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un atelier sera organisé le plus tôt possible avec les spécialistes sur les CET en vue de discuter de leur participation aux travaux de la CCE, de préciser les questions de procédure et les questions techniques non encore résolues et de définir une réalisation attendue en prévision de la session du Conseil.</li> <li>• Participeront à cette réunion en personne les spécialistes sur les CET, les représentants suppléants, le CCPM et le Secrétariat.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité permanent général (CPG) s'est vu confier la tâche de travailler avec le Secrétariat afin d'élaborer une liste des questions à aborder lors de l'atelier.</li> <li>• Les Parties, le CCPM et le Secrétariat ont convenu de tâcher de répondre à certaines des questions potentielles à l'avance, pour faire en sorte que la réunion soit productive.</li> </ul>
<b>JANVIER 2016</b>		
<b>Téléconférence du CCPM</b> 15 janvier 2016	<p>La téléconférence avait principalement pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de peaufiner les activités du CCPM pour 2016;</li> <li>• de discuter d'un cadre proposé d'intégration du Groupe de spécialistes sur les CET aux activités de la CCE;</li> <li>• d'échanger des points de vue sur une lettre proposée adressée aux ministres de l'Énergie de l'Amérique du Nord relativement au protocole d'entente sur les changements climatiques et l'énergie propre.</li> </ul>	<p>Les membres du CCPM ont convenu de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sous-comité du CCPM sur les CET participera à une réunion avec le Groupe de spécialistes sur les CET au Mexique afin de discuter avec lui de sa participation active aux activités de la CCE et de favoriser une telle participation.</li> <li>• La deuxième session ordinaire du CCPM aura lieu à Ottawa en septembre 2016 et elle sera axée sur l'énergie propre et les changements climatiques.</li> <li>• Une lettre sera adressée aux ministres de l'Énergie pour les féliciter de leurs efforts relatifs à la conclusion d'un protocole d'entente nord-américain sur les changements climatiques et l'énergie propre.</li> </ul>
<b>Lettre aux représentants suppléants</b> Objet : Réunion conjointe du Groupe de spécialistes sur les CET (Transmise le 27 janvier 2016)	<p>La lettre du CCPM avait pour objet de faire le suivi de la téléconférence de décembre 2015. Elle contenait des réflexions et suggestions additionnelles sur les meilleurs moyens de mobiliser le Groupe de spécialistes sur les CET lors de la réunion conjointe ultérieure en personne à laquelle participeraient les membres du CCPM, les spécialistes sur les CET, les Parties et le personnel du Secrétariat. Au nombre de ces suggestions, on compte les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En apprendre davantage au sujet des atouts particuliers des spécialistes sur les CET et de leur expérience en fait de mise en commun des CET avec d'autres groupes.</li> <li>• Tirer profit de leurs connaissances sur les CET et de leurs idées sur les moyens d'incorporer les CET dans un programme de travail à l'échelon trilatéral.</li> <li>• Examiner ensemble les modalités de fonctionnement actuelles du groupe et déterminer des processus permettant aux spécialistes</li> </ul>	<p>La réunion a eu lieu au Mexique en mars 2016 (voir la description dans la section portant sur mars, plus loin)</p>

	d'apporter de la valeur aux travaux de la CCE et du CCPM, ainsi qu'un soutien relatif à l'inclusion des CET dans les cas qui s'y prêtent.	
<b>MARS 2016</b>		
<b>Lettre aux ministres de l'Énergie nord-américains</b> Protocole d'entente nord-américain sur les changements climatiques et l'énergie propre (Transmise le 9 mars 2016)	La lettre du CCPM, adressée aux ministres de l'Énergie du Mexique et des États-Unis et au ministre des Ressources naturelles du Canada, félicitait les trois ministres pour avoir signé le protocole d'entente historique sur les changements climatiques et l'énergie propre en Amérique du Nord. Elle les invitait aussi à considérer la CCE comme une ressource pouvant jouer un rôle dans la mise en œuvre de la nouvelle entente.  Les membres du CCPM lançaient également aux trois ministres une invitation à assister à l'une de leurs sessions à venir au cours de l'année.	Une réponse du ministre des Ressources naturelles du Canada a été reçue le 4 mai 2016 (voir la description dans la section portant sur mai, plus loin).
<b>Réunion conjointe des Parties, du CCPM et du Groupe de spécialistes sur les CET</b> 14–15 mars 2016 Mexico, Mexique	Cette réunion conjointe a constitué un forum ouvert visant à favoriser la participation active du Groupe de spécialistes sur les CET aux activités de la CCE. Elle a également fourni l'occasion de cerner et d'élaborer une réalisation attendue liée aux CET, en prévision de la session du Conseil de 2016.	À la suite de la réunion, les membres du CCPM ont convenu d'adresser au Conseil un avis conjoint du CCPM et du Groupe de spécialistes sur les CET.  <b>Avis au Conseil n° 16-01</b> Objet : Observations et recommandations du CCPM au sujet de l'engagement significatif du Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles dans les travaux de la CCE (Transmis le 27 mai 2016)
<b>Session n° 16-01 des représentants suppléants</b> Téléconférence 18 mars 2016	La présidente du CCPM, Lindsay Brumwell, a participé à une téléconférence avec les représentants suppléants qui a principalement porté sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la session du Conseil de la CCE à venir en 2016, à Tuxtla Gutiérrez;</li> <li>• la réunion en personne des représentants suppléants à venir, à Cuernavaca, Mexique;</li> <li>• une mise à jour concernant l'atelier sur les CET tenu en mars 2016 au Mexique.</li> </ul>	Le représentant suppléant du Mexique a présidé la téléconférence et a fait des mises à jour sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les thèmes proposés pour la session du Conseil à Tuxtla Gutiérrez sont : « La jeunesse », comme thème principal, et « Des collectivités et des écosystèmes durables », comme thème transversal.</li> <li>• Réunion en personne des représentants suppléants à venir : le directeur exécutif fera le point sur l'état d'avancement des projets du Plan opérationnel pour 2015 et 2016, les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs du Plan stratégique pour 2015 à 2020, les projets du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en</li> </ul>

		<p>environnement (PNAACE) et un rapport d'étape sur le budget.</p> <p>Les représentants suppléants ont convenu de tenir une session en personne au Mexique en avril : <b>Session n° 16-02 des représentants suppléants</b> (voir la description dans la section portant sur avril, ci-dessous).</p>
<b>AVRIL 2016</b>		
<p><b>En réponse à :</b> Avis au Conseil n° 15-04 Objet : Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à Boston, en juillet 2015, sur le thème « L'eau et les changements climatiques : s'adapter grâce aux infrastructures vertes » (Transmis le 23 novembre 2015)</p>	<p>L'avis au Conseil n° 15-04 contenait une série d'observations et de recommandations issues des commentaires formulés par les spécialistes invités et les participants aux ateliers (voir la description dans la section portant sur novembre, plus haut).</p>	<p><b>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 15-04</b> Objet : Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à Boston, en juillet 2015, sur le thème « L'eau et les changements climatiques : s'adapter grâce aux infrastructures vertes » (Réponse reçue le 4 avril 2016)</p> <p>La réponse du Conseil à l'avis du CCPM comprenait les observations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseil a reconnu l'importance d'étudier le lien entre les changements climatiques et des questions importantes, telles que la quantité et la qualité de l'eau.</li> <li>• Le Conseil a signalé qu'en établissant comme principaux domaines prioritaires, dans le Plan stratégique pour 2015 à 2020, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, la croissance verte et les collectivités et écosystèmes durables, il avait indiqué sa résolution à collaborer à la détermination des zones vulnérables qui pourraient retirer des avantages de l'aménagement d'une infrastructure verte.</li> <li>• Au sujet des répercussions des changements climatiques sur les collectivités tribales et autochtones, il a rappelé la création du Groupe de spécialistes sur les CET à titre de moyen de faire en sorte que les CET constituent un apport essentiel à la prise de décision sur l'environnement, et en fasse partie intégrante, au sein de la CCE.</li> </ul>
<p><b>Réunion du CCN et du CCG américains</b> Tenue les 20 et 21 avril 2016,</p>	<p>La présidente du CCPM, Lindsay Brumwell, a rendu compte des activités du CCPM depuis la dernière réunion du CCN et du CCG américains, traitant notamment des questions suivantes :</p>	<p><i>Périodique</i></p>



à Washington, aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la réunion de planification du CCPM tenue à Montréal en novembre 2015 et la téléconférence avec le Groupe de spécialistes sur les CET;</li> <li>• les avis du CCPM n<sup>os</sup> 15-04 et 15-05 au Conseil;</li> <li>• la session n<sup>o</sup> 15-04 des représentants suppléants;</li> <li>• la lettre du CCPM aux ministres de l'Énergie nord-américains;</li> <li>• la réunion conjointe du CCPM, du Groupe de spécialistes sur les CET et des Parties;</li> <li>• la réponse du Conseil à l'avis du CCPM n<sup>o</sup> 15-04;</li> <li>• la session ordinaire n<sup>o</sup> 16-01 du CCPM à venir</li> </ul>	
<b>Session n<sup>o</sup> 16-02 des représentants suppléants</b> 27–28 avril 2016 Cuernavaca (Morelos), Mexique	La présidente du CCPM, Lindsay Brumwell, a participé à la réunion en personne des représentants suppléants, qui avait principalement pour objet de discuter des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la session de 2016 du Conseil de la CCE;</li> <li>• les bilans en prévision de la session du Conseil : le plan de communications et de diffusion externe, la mise en œuvre du Plan opérationnel et du Plan stratégique et l'état d'avancement des projets du PNAACE;</li> <li>• les résultats de l'atelier sur les CET tenu en mars 2016;</li> <li>• le rapport du CCPM concernant ses activités actuelles et futures.</li> </ul>	Le rapport du CCPM incluait les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une conversation sur les nominations en attente des membres du CCPM et une brève récapitulation des réunions du CCPM en 2015;</li> <li>• un aperçu des activités du CCPM à venir en 2016, notamment le forum public au Chiapas sur les changements climatiques et la biodiversité, la tenue d'une deuxième session à Ottawa, sur l'énergie propre et les changements climatiques, ainsi qu'une éventuelle troisième session à Los Angeles sur les ports « verts »;</li> <li>• des questions administratives concernant le CCPM : le budget et les avis.</li> </ul>
<b>MAI 2016</b>		
<b>En réponse à :</b> Lettre aux ministres de l'Énergie nord-américains Protocole d'entente nord-américain sur les changements climatiques et l'énergie propre <i>(Transmise le 9 mars 2016)</i>	La lettre du CCPM, adressée aux ministres de l'Énergie du Mexique et des États-Unis et au ministre des Ressources naturelles du Canada, félicitait les trois ministres pour avoir signé le protocole d'entente historique sur les changements climatiques et l'énergie propre en Amérique du Nord. Elle les invitait aussi à considérer la CCE comme une ressource pouvant jouer un rôle dans la mise en œuvre de la nouvelle entente.  Les membres du CCPM lançaient également aux trois ministres une invitation à assister à l'une de leurs sessions à venir au cours de l'année.	<b>Réponse du ministre des Ressources naturelles du Canada</b> à la lettre du CCPM concernant le protocole d'entente nord-américain sur les changements climatiques et l'énergie propre <i>(Reçue le 4 mai 2016)</i>  Dans sa réponse, l'honorable Jim Carr, ministre des Ressources naturelles du Canada, a reconnu qu'il pourrait être avantageux pour le Canada, les États-Unis et le Mexique de tirer des enseignements des longs antécédents de partenariats de recherche et de consultations publiques que la CCE et le CCPM ont accumulés au cours des 22 dernières années.  Il a aussi remercié le CCPM de l'avoir invité à assister à l'une

		de ses réunions futures et il a inclus les coordonnées du directeur général de la Direction de la politique énergétique de son ministère, aux fins de suivi.
<b>Avis au Conseil n° 16-01</b> Objet : Observations et recommandations du CCPM au sujet de l'engagement significatif du Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles dans les travaux de la CCE (Transmis le 31 mai 2016)	Les membres du CCPM ont soumis une série de recommandations, qui avaient été élaborées en collaboration avec le Groupe de spécialistes sur les CET, concernant la façon de procéder pour faire participer les spécialistes aux travaux de la CCE; au nombre de ces recommandations figuraient notamment les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes qui se sont dégagés de la réunion à Mexico</li> <li>• Conseils pour la participation du Groupe de spécialistes sur les CET et les communications</li> <li>• Propositions concernant un Inventaire/Atlas nord-américain des CET</li> </ul>	Une réponse du Conseil a été reçue le 26 août 2016 (voir la description dans la section portant sur août, plus loin).
<b>JUIN 2016</b>		
<b>En réponse à :</b> Avis au Conseil n° 15-02 Objet : Observations et recommandations au sujet du processus relatif aux communications sur les questions d'application (Transmis le 13 mai 2015)	Faisant état de l'engagement du CCPM à l'égard de la rigueur, de l'intégrité et de la crédibilité du processus de communications sur les questions d'application, les membres du Comité ont présenté au Conseil des avis et des recommandations dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure judiciaire en instance</li> <li>• Collecte d'informations</li> <li>• Limitation de la portée des dossiers factuels</li> <li>• Demandes de réponse de la part du Conseil</li> </ul>	<b>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 15-02</b> Objet : Observations et recommandations au sujet du processus relatif aux communications sur les questions d'application (Réponse reçue le 9 juin 2016)  Le Conseil reconnaissait l'importance des enjeux soulevés dans l'avis du CCPM. Il signalait également l'engagement commun à assurer la force, l'intégrité et la crédibilité du processus des communications sur les questions d'application et il accueillait favorablement la possibilité de soumettre à un examen et à des discussions les enjeux soulevés, lors de la session du Conseil à venir, de même qu'à d'autres occasions au cours de l'année.
<b>En réponse à :</b> Avis au Conseil n° 15-05 Objet : Conclusions de la réunion de planification que le CCPM a tenue à Montréal en novembre 2015	L'avis du CCPM au Conseil n° 15-05 contenait les observations et recommandations suivantes à la suite de la réunion de planification tenue par le CCPM en novembre 2015 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Secrétariat devrait continuer à peaufiner l'évaluation des répercussions du travail de la CCE en incluant des indicateurs réalistes des répercussions et, dans les cas où c'est possible, en évaluant les</li> </ul>	<b>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 15-05</b> Avis au Conseil n° 15-05 Objet : Conclusions de la réunion de planification que le CCPM a tenue à Montréal en novembre 2015 (Réponse reçue le 9 juin 2016)

<p><i>(Transmis le 8 décembre 2015)</i></p>	<p>aspects qualitatifs du travail de la CCE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CCPM ont réitéré qu'il faudrait que la CCE redevienne pleinement provisionnée le plus rapidement possible, et que le financement intégral de la CCE est un moyen de créer à l'échelle régionale un effet multiplicateur par rapport aux travaux effectués à l'égard des priorités nationales des Parties.</li> <li>• Le Conseil devrait enjoindre au Secrétariat de communiquer le modèle de coopération régionale de la CCE dans le domaine de l'environnement, en nouant des liens avec des agences et organisations régionales et internationales pertinentes, et devrait enjoindre aux organismes, ministères et secrétariats nationaux des trois pays de mettre en évidence la CCE et ses programmes dans les cas pertinents par rapport à leurs propres initiatives.</li> <li>• Le CCPM félicitait le Conseil pour la création du Groupe de spécialistes sur les CET.</li> </ul>	<p>Le Conseil reconnaissait qu'il importe que les programmes de la CCE atteignent les priorités stratégiques énoncées dans le Plan stratégique quinquennal, et demandées dans le cadre de la révision approfondie de la gouvernance de la CCE survenue en 2010, et que le Secrétariat mette en œuvre un cadre de mesure du rendement dont le directeur exécutif nouvellement nommé rendra compte conformément à son mandat. Relativement aux contributions financières des trois pays parties à la CCE, le Conseil félicitait le CCPM pour les efforts déployés afin de trouver des moyens créatifs de réaliser des économies dans son fonctionnement, ce qui s'harmonise avec l'examen financier additionnel auquel les trois Parties ont été soumises ces dernières années. Au chapitre de l'augmentation de la visibilité publique de la CCE, le Conseil signalait qu'il avait chargé le Secrétariat d'accroître sa visibilité par la mise en œuvre d'une stratégie de communications et de diffusion externe. Sur le plan de l'interaction avec des organismes régionaux et internationaux ayant les mêmes objectifs environnementaux, le Conseil accueillerait favorablement toute suggestion concrète du CCPM en vue de renforcer ces liens. Enfin, il remerciait le CCPM d'avoir amorcé les travaux avec les spécialistes sur les CET et d'avoir montré son intérêt pour la promotion d'une participation accrue des collectivités autochtones aux travaux de la Commission.</p>
<p><b>AOÛT 2016</b></p>		
<p><b>Lettre aux représentants suppléants</b> Objet : Prochaines activités du CCPM en 2016 <i>(Transmise le 24 août 2016)</i></p>	<p>L'objectif de la lettre du CCPM, adressée aux représentants suppléants, était de donner suite aux discussions menées au cours de la session tenue à Cuernavaca en avril dernier. La présidente du CCPM a fourni les thèmes et les paragraphes descriptifs qui seront à l'ordre du jour des prochaines réunions publiques, et ce, afin de donner la possibilité à tous les trois gouvernements de soumettre à l'avance des questions ou des commentaires sur ce qu'ils souhaitent découvrir ou apprendre auprès des intervenants NA et des experts invités. Les thèmes retenus pour les sessions de 2016 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité et changements climatiques,</li> <li>• Coopération pour une énergie propre en Amérique du Nord : besoins et solutions</li> </ul>	<p><i>Aucune réponse reçue jusqu'à présent</i></p>

<p><b>En réponse à :</b> Avis au Conseil n° 16-01 Objet : Observations et recommandations du CCPM au sujet de l'engagement significatif du Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les travaux de la CCE (Transmis le 31 mai 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écologisation du commerce en Amérique du Nord</li> </ul> <p>Les membres du CCPM ont soumis une série de recommandations, qui avaient été élaborées en collaboration avec le Groupe de spécialistes sur les CET, concernant la façon de procéder pour faire participer les spécialistes aux travaux de la CCE; au nombre de ces recommandations figuraient notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes qui se sont dégagés de la réunion à Mexico</li> <li>• Conseils pour la participation du Groupe de spécialistes sur les CET et les communications</li> <li>• Propositions concernant un Inventaire/Atlas nord-américain des CET</li> </ul>	<p><b>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 16-01</b> Objet : Observations et recommandations du CCPM au sujet de l'engagement significatif du Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les travaux de la CCE (Reçue le 26 août 2016)</p> <p>La réponse du Conseil à l'avis du CCPM comprend les directives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les responsables des gouvernements réviseront le mandat du Groupe de spécialistes sur les CET pour qu'il soit mieux aligné sur les attentes des organes de la CCE.</li> <li>• Le Secrétariat, en collaboration avec le CCPM et le Groupe de spécialistes sur les CET, produira les trois documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Énoncé de principes sur les CET, pour orienter les travaux de la CCE, ses liens avec le Groupe de spécialistes sur les CET et l'engagement de ce groupe</li> <li>○ Document d'orientation relatif aux CET, décrivant les occasions d'obtenir la participation des collectivités locales et autochtones et d'intégrer leurs connaissances écologiques aux travaux de la CCE</li> <li>○ Répertoire/Atlas des CET en Amérique du Nord, qui cartographierait les CET en fonction de l'endroit où se trouvent les spécialistes et de leurs champs d'expertise</li> </ul> </li> </ul>
--	---	---